

Conférence de haut niveau à Athènes sur les réformes du système de santé grec

Les 12 et 13 décembre 2013, Athènes accueillera la Conférence de haut niveau sur les réformes du secteur de la santé grec : améliorer la santé des citoyens. D'importants partenaires de la communauté internationale et de la Grèce engagés dans le processus de réforme, notamment des représentants du gouvernement et des autorités régionales grecques, ainsi que des experts des secteurs public et privé, du monde universitaire et de la société civile, y prendront part. La conférence est organisée en collaboration avec le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe.

La conférence marque le début de la mise en œuvre de l'initiative Santé en action, appuyée par le Bureau régional et ses partenaires, et poursuit trois grands objectifs :

- permettre d'engager un dialogue politique sur les réformes de la santé en Grèce, dont les piliers reposent sur le principe de solidarité de l'Union européenne (UE), dans le cadre de la politique de la santé du Bureau régional, Santé 2020 ;
- mettre en exergue le besoin constant de disposer des ressources financières adéquates pour améliorer la santé des citoyens ;
- informer et consulter tous les partenaires essentiels sur la phase préparatoire de l'initiative Santé en action, notamment les processus d'évaluation et de réformes, sur les activités à venir, et sur la nature des liens existants entre ces réformes et d'autres processus de réformes.

La conférence sera également l'occasion de présenter les priorités sur lesquelles le gouvernement grec a l'intention de se concentrer dans le domaine de la santé lors de ses six mois de présidence de l'UE, qui commence d'ailleurs le 1^{er} janvier 2014.

Aperçu de la conférence

La conférence commencera par un dialogue politique de haut niveau sur les réformes de la santé en Grèce et dans la Région européenne, l'accent étant mis sur les défis confrontés par le ministère grec de la Santé, tels que l'établissement d'un filet de sécurité viable pour les citoyens et le maintien d'un système de santé durable. Parmi les principaux partenaires assistant à la conférence, il convient de mentionner les ministres de la Santé de pays de l'UE (notamment la Belgique, la France, la Hongrie, le Portugal et la Suède), une délégation de l'Allemagne (le chef de file), le Commissaire à la santé de la Commission européenne et la directrice régionale de l'OMS pour l'Europe.

Les séances permettront aux participants de présenter et d'examiner les réformes prévues et décrites dans la politique grecque de la santé pour 2013-2020. Les thématiques abordées seront notamment les suivantes :

- assurer l'accès universel aux services de santé par la mise en place d'un filet de sécurité sanitaire ;
- améliorer la viabilité financière du système de santé ;
- surveiller l'impact de la crise économique mondiale sur le secteur grec de la santé ;
- accroître l'efficacité de l'allocation des ressources ;
- renforcer les capacités de gestion.

Six séminaires auront lieu en parallèle sur tout un ensemble de problématiques relatives à la réforme des systèmes de soins de santé. Ils visent à instaurer un dialogue technique entre les représentants du gouvernement, les prestataires de services de santé des secteurs public et privé, les universitaires et les représentants de la société civile sur les différents segments du programme en vue de soutenir la réforme de la santé en 2013-2015.

Réformes du système de santé grec : contexte

Le système de santé grec est en crise perpétuelle et nécessite une réforme structurelle depuis plus de trois décennies. Les problèmes à résoudre sont notamment les suivants :

- faible niveau des dépenses publiques consenties à la santé ;
- niveau élevé des paiements directs encourus par les ménages pour les services de santé ;
- répartition inégale des ressources humaines ;
- sous-développement des soins primaires.

Si plusieurs trains de réformes ambitieux ont été engagés au fil des années, ils ont en grande partie échoué en raison de tout un ensemble de facteurs économiques, politiques et sociaux interdépendants. Par exemple, trois programmes adoptés dans les années 1990 n'ont jamais été entièrement mis en œuvre, et de vastes réformes systémiques commencées en 2000 ont été interrompues en 2004 à la suite d'un changement de gouvernement. Cependant, en mai 2010, la spirale de la dette publique et du déficit a presque conduit le pays à la faillite, et son économie a été placée sous la supervision de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne et du Fonds monétaire international (« la troïka »). Le programme d'aide sous la forme de prêts ainsi que les conditions imposées, en vertu du protocole d'accord conclu entre la Grèce et la troïka, mentionne une série de mesures visant à réformer le secteur de la santé, portant notamment sur la réduction des dépenses publiques. Le budget consacré aux soins de santé a par conséquent été réduit de 1,4 milliard d'euros en 2011. Un deuxième protocole d'accord a été signé en février 2012, et prévoit également une réforme du système des soins de santé.

La Santé en action

Afin de maintenir l'accès universel à des soins de santé de qualité dans le cadre convenu d'une stricte discipline budgétaire, la Grèce a dû chercher des moyens concrets pour maîtriser les coûts des intrants du système de soins de santé, tout en accroissant son efficacité générale. Le 17 septembre 2012, le ministère grec de la Santé a instauré l'initiative Santé en action afin de

planifier les réformes structurelles nécessaires du Service national grec de la santé et d'en surveiller la mise en œuvre. Après une année de planification intensive, aidée par la Task force pour la Grèce de la Commission européenne, le ministère allemand de la Santé, plusieurs États membres de l'UE et l'OMS, le ministère grec a défini le mandat et la feuille de route de l'initiative Santé en action, un programme cohérent de réforme à long terme reposant sur neuf grands piliers :

1. rationalisation et modernisation des systèmes de gestion hospitalière ;
2. mise en place d'un système rigoureux et durable de groupes homogènes de diagnostic ;
3. développement de la cybersanté, notamment l'amélioration du système de cyberordonnances ;
4. mise en place d'un système moderne, transparent et fiable de tarification et de remboursement des produits pharmaceutiques, reposant sur les normes de l'UE ;
5. réorganisation de l'EOPYY (régime national d'assurance maladie), afin d'assurer sa viabilité financière et d'améliorer son fonctionnement ;
6. établissement d'un réseau intégré de soins de santé primaires pour répondre aux besoins de la population et assurer l'utilisation efficace des ressources publiques ;
7. mise en place d'un système efficace de gestion des ressources humaines du secteur de la santé, notamment la cartographie, l'évaluation, la motivation et la formation ;
8. développement du tourisme médical ou des soins de santé transfrontaliers en Grèce en garantissant les conditions requises à cette fin, notamment la mise en place d'un cadre juridique et d'investissement et d'une stratégie nationale ;
9. élaboration d'une politique et d'un plan d'action de la santé publique afin de promouvoir l'adoption de modes de vie sains, de protéger les populations contre les menaces sanitaires, de prévenir les maladies physiques et mentales chroniques, et de promouvoir le bien-être.

En outre, un comité directeur de la réforme de la santé et neuf sous-comités, un pour chaque pilier (domaine d'action), ont été établis. Un pilier supplémentaire a été ajouté pour couvrir les interventions horizontales qui :

- influent sur le secteur de la santé dans son ensemble : assurer la coordination entre les projets et les équipes, contrôler la performance du programme et communiquer les réformes ;
- prévoient une évaluation des effets de la crise économique sur la santé, la cartographie du volume et de la répartition des services de santé, l'analyse des sources de revenus et l'élaboration de mécanismes pour surveiller et contrôler les dépenses publiques.

En même temps, la politique grecque de la santé pour 2013-2020 a été élaborée de manière à définir une vision à long terme pour le ministère de la Santé, notamment la raison d'être et les résultats escomptés du processus de réforme. Le 18 juillet 2013, le ministère de la Santé a également signé un accord avec le Bureau régional afin d'élargir le rôle de l'OMS dans le processus de réforme et de mise en œuvre.

Sur la base de missions et de rapports d'évaluation, des experts de l'UE, en collaboration avec les sous-comités et les experts grecs, ont formulé des plans d'action pour chacun des 9 piliers. Le comité directeur de la réforme de la santé a examiné et adopté tous ces rapports et plans d'action.

L'initiative Santé en action présente des avantages pour les réformes du secteur grec de la santé, à savoir notamment :

- une vision commune et l'engagement personnel du ministre de la Santé et de tous les responsables des organismes de la santé publique participant au processus ;
- l'implication active des principaux partenaires et intervenants, et la coopération entre ceux-ci ;
- la conception ciblée de la réforme, le suivi de la mise en œuvre et la vue d'ensemble des résultats ;
- la coordination structurée entre toutes les entités publiques impliquées dans le processus de réforme ;
- la forte participation de la fonction publique afin d'assurer la poursuite des réformes ;
- la coopération entre les neuf sous-comités et le comité directeur de la réforme de la santé (réunissant des représentants du ministère de la Santé, de l'Organisation nationale des médicaments (EOF), de l'EOPYY, de la Gouvernance électronique de l'assurance sociale (HDIKA S.A.), du Conseil central de la santé (KESY), du Service spécial pour le secteur de la santé et de la sécurité sociale (EYTYKA), de la Task force pour la Grèce, de l'Allemagne (le chef de file) et d'organisations internationales, ainsi que des experts du secteur de la santé et des universitaires) ;
- le déploiement d'experts nationaux et du savoir-faire ;
- l'utilisation ciblée de l'assistance technique, des meilleures pratiques et de l'expérience internationale.

De plus amples informations sur la conférence sont disponibles sur son site Web officiel (<http://www.healthinaction.gr>, en anglais seulement).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Liuba Negru
Chargée des relations avec les médias
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe
UN City, Marmorvej 51
2100 Copenhagen Ø, Danemark
Tél. : +45 45 33 67 89
Portable : +45 20 45 92 74
Courriel : lnegru@euro.who.int